

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Sante-mentale-degradee-des-adolescents-vite-un-CPE>



école & société

# Santé mentale dégradée des adolescents : vite un CPE...

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 26 mai 2023

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

En réponse à la situation de santé scolaire et mentale dégradée des adolescents, Pap Ndiaye a trouvé la solution magique : un numéro vert dans le carnet de correspondance et une formation à la santé mentale pour les personnels de vie scolaire et les CPE dès la rentrée prochaine.

Toujours le même refrain...

Les ministres se suivent et se ressemblent, et c'est épuisant. Les CPE ne sont jamais reconnus dans leurs missions. Sauf quand il s'agit de trouver des solutions à tous les maux. On se souvient de la crise sanitaire pendant laquelle les CPE et les AED ont été au four et au moulin. Sans aucune gratification, ni même un merci. Ils en sont sortis au bord de l'épuisement professionnel malgré nos multiples alertes, sans aucune reconnaissance.

Le ministre ne s'adresse d'ailleurs qu'aux enseignants dans toutes ses communications.

Un constat inquiétant

Aujourd'hui, le ministre fait le constat amer de la politique gouvernementale menée depuis un certain nombre d'années. Les établissements manquent cruellement de PsyEN, d'infirmières scolaires et de médecins scolaires. La prise en charge médicale et mentale des adolescents est réduite comme une peau de chagrin. Les professionnels manquent à l'appel. Comme à chaque fois qu'il y a une tension dans les établissements, ce sont les personnels de vie scolaire qui vont être sollicités.

La santé mentale des adolescents est un sujet commun à tous les personnels. Les cours de psychologie de l'adolescent devraient faire partie de tous les cursus de formation des enseignants.

Enfoncer des portes ouvertes

Dans la vraie vie, les CPE repèrent et détectent déjà les états de fragilité et de difficultés des élèves. C'est leur quotidien de faire de la prévention. Ils sont l'interface entre tous les intervenants de la communauté éducative. Lorsqu'ils repèrent un élève en difficulté, ils l'aigüillent vers le service approprié (infirmière, médecin scolaire, PsyEN, assistante sociale, point accueil écoute, etc). Régulièrement, ils sont amenés à prendre en charge ces élèves fragilisés, car ces personnels sont en nombre insuffisant...

Notre campagne rendre visibles les « Invisibles ? » pendant la Covid a eu pour cible de sensibiliser tous les personnels au métier de CPE. Il va falloir recommencer...

Vis ma vie de PsyEN

Aujourd'hui, le ministre décide de transférer une partie des compétences des PsyEN aux vies scolaires et aux CPE. Si les CPE, selon la circulaire de missions de 2015, doivent *placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel*, ils ne sont pas des professionnels de la santé mentale. Une simple formation ne résoudra pas le problème. De plus, cela va encore alourdir la charge de travail des personnels de vie scolaire et des CPE.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, il est urgent que chacun puisse exercer ses missions sereinement et dans son champ de

compétences. L'Éducation nationale a besoin de PsyEN, de médecins, d'infirmières pour faire de la prévention et détecter les difficultés médicales et psychologiques des élèves.

La formation que propose le ministre doit se situer en amont de la prise de fonction, c'est-à-dire lors de la formation initiale. Il tente encore une fois de colmater les brèches en utilisant les personnels de vie scolaire comme variables d'ajustement.

La santé mentale de nos adolescents est dégradée et inquiétante. Elle mérite une prise en charge par des professionnels dont c'est le métier et pas seulement d'un numéro vert et d'un CPE.